

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Seconde Guerre mondiale](#)
5. [La Poche de Lorient](#)
6. Evacuation des civils

Evacuation des civils

Dans la Poche de Lorient, les Allemands ne souhaitent conserver que les civils les plus utiles comme ceux qui sont employés par leurs services ou encore les cultivateurs comme les pêcheurs qui pourront leur fournir de la nourriture.

Aussi, dans un avis du 16 août 1944, l'occupant déclare ne vouloir conserver dans la Poche que les titulaires d'un emploi absolument indispensable. Dans un nouvel avis du 17 août, il est rappelé que toute personne valide résidant à Lorient doit obligatoirement s'inscrire soit pour rester travailler ou soit pour évacuer la place forte.

Le 17 août, les Groisillons obtiennent l'autorisation de pêcher. Les embarcations se mêlant à celles des pêcheurs de Doëlan permettent à de nombreux patriotes de gagner le continent. Aussi, les Allemands interdisent la pêche à partir du 29 août pour l'autoriser à nouveau à compter du 4 septembre.

Les Allemands contraignent également de nombreux habitants à évacuer dès le mois d'août, les communes de Port-Louis et de Riantec afin de réduire le nombre de bouches à nourrir. Le 2 novembre, ils ordonnent l'évacuation des 3 000 habitants de Groix pour que le ravitaillement local ne serve plus qu'à l'armée allemande. Ils ordonnent également l'évacuation de Belle-Île-en-Mer. afin de se réserver le ravitaillement local exceptés cultivateurs et pêcheurs. Ces départs se font sous la contrainte d'abord puis pour échapper à la famine. La trêve est annoncée le temps du passage de la population. Les Bellilois débarquent à Quiberon puis doivent se rendre par leurs propres moyens à Plouharnel au Bégou où successivement, leur identité est vérifiée et leurs bagages inspectés par les Allemands et les Français.

Jean Le Priol, préposé à l'inscription maritime de Groix, demande le 28 novembre au général français Borgnis-Desbordes d'intervenir auprès du général américain pour que ce dernier fasse en sorte que les Allemands ne molestent pas les habitants. Les Allemands vont ainsi renoncer à l'évacuation complète des deux îles. Cependant, au 2 décembre 1944, près de 3 000 personnes ont effectivement quitté Groix, volontairement afin d'échapper à la famine ou parfois sous la contrainte.

Sur les communes de Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon, les Allemands ordonnent aux maires, l'évacuation de tous les hommes de 17 à 40 ans avant le 16 janvier 1945. Ils réquisitionnent ensuite toutes les vivres et pillent les maisons abandonnées.

Dans les communes qui subissent des bombardements comme à Guidel, les habitants demandent d'eux-mêmes à partir. Les zones bombardées sont petit à petit vidées de leurs habitants. Au début du mois de février 1945, 90% de la population civile, qui est restée sur le territoire après l'évacuation du début de l'année 1943, a quitté la Poche.

De leur côté, les habitants de Riantec, Plouhinec, Merlevenez ou encore Sainte-Hélène sont rassemblés au niveau du Magouër où ils passent la rivière d'Étel.

Au point de sortie de Guidel, les départs ont lieu tous les jeudis, entre la Toussaint 1944 et le 18 janvier 1945, sous l'égide de la Croix-Rouge. L'organisme prend les inscriptions le lundi et les bagages sont déposés le mardi au poste de secours. Le mercredi, ils sont inspectés par les Allemands. Une charrette est alors mise à disposition par les Allemands pour le transport de cinq familles. Le départ a lieu le jeudi vers 9h00 en direction de Locmaria, sous l'accompagnement de sœur Ignace (infirmière de la Croix-Rouge), Joseph Léna (brancardier) et quelques soldats allemands.

Après le 18 janvier, les Américains refusent l'évacuation de nouveaux civils. Malgré tout, après de multiples démarches de la part de la Croix-Rouge, trois convois sont autorisés par le point d'extraction de Guidel, les 3, 4 et 5 avril 1945.

Ces voyages ont permis également à des agents restés dans la Poche de transmettre aux FFI

des renseignements sur les positions et les intentions des ennemis.

Source :

Archives municipales de Lorient : 5 H 18, 20, 23

Leroux Roger, Le Morbihan en guerre

Le Guen, 277 jours dans la Poche de Lorient

Texte et recherches de Romain Bodiou-Biglietto



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[FacebookTwitterAddthis](#)

[Retour en haut](#)